



REGLEMENT DE L'EDF TRAIL DES VALLEES D'AIGUEBLANCHE

EDITION 2022

Présentation

L'EDF Trail des Vallées d'Aigueblanche (ETVA) est organisé par l'association Nâves Ski Nordique (N.S.N) avec le soutien d'EDF et de la collectivité de Grand-Aigueblanche. Le pilotage et l'animation de l'ETVA dépend du pôle événementiel sportif de la communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche (CCVA). Il s'agit d'un événement sportif de type trail évoluant en pleine nature et comportant plusieurs épreuves. Certaines épreuves se déroulent en une seule étape et un temps limité. D'autres, nommées « les combinés » se déroulent en deux ou trois étapes.

Les parcours sont tracés exclusivement sur le territoire des vallées d'Aigueblanche composées des vallées du Morel, de l'Eau Rousse et de Nâves.

Les départs seront donnés de la base de loisirs du Morel située sur la commune de Grand-Aigueblanche les 08 et 09 Octobre 2022 exceptés les départs des kilomètres verticaux (K.V) Pelton 1000 et Pelton 2000 qui partiront de la centrale hydro-électrique de la Coche Pelton (Grand-Aigueblanche)

Conditions de participation

Le fait de participer à l'EDF trail des vallées d'Aigueblanche 2020 implique l'acceptation du présent règlement et oblige le participant à avoir une préparation physique et un état de santé lui permettant d'effectuer le parcours pour lequel il s'est inscrit en pleine conscience.

Cette préparation devra lui permettre de savoir gérer les problèmes physiques et mentaux découlant de conditions météorologiques difficiles entraînant une grande fatigue, des douleurs musculaires ou articulaires ou toutes autres petites blessures.

L'Echapeaux Belle (24kms), est ouvert à tous, hommes ou femmes nés en 2002 et plus (catégorie

Espoir à Master 5).

La Tournée Générale (51kms), le K.V Pelton 2000, la Mégawatt, la Gigawatt et la Térawatt sont ouverts à tous, hommes et femmes nés en 2002 et plus (catégorie Espoir à Master 5)

Le K.V Pelton 1000 est ouvert à tous, hommes et femmes nés en 2006 et plus (catégorie Cadet à Master 5)

La Morel Express (13kms) est ouverte à tous, hommes et femmes nés en 2004 et plus (catégorie Junior à Master 5)

Inscriptions

L'épreuve est ouverte à toute personne qui aura remis à l'organisation :

- Soit copie d'une licence en cours de validité de l'une des fédérations sportives suivantes : FFA (Fédération Française d'Athlétisme), FFME (Fédération Française de Montagne et Escalade), FFCAM (Fédération française des clubs alpins et de montagne), FFTri (Fédération Française de Triathlon).
- Soit copie d'un certificat médical autorisant la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an le jour de l'épreuve.

L'organisation ne pourra pas faire de copie le jour de l'épreuve. Les documents remis ne seront pas restitués. Aucune décharge ne sera acceptée.

Les inscriptions se font directement dans les conditions écrites que vous trouverez en consultant le site de l'épreuve www.edftrailvalleesaigueblanche.com jusqu'au 06 Octobre 2022 00h00. Elles seront possibles sur place le vendredi 07 Octobre 2022 à partir de 17h30 jusqu'à 20h00, le 08 Octobre 2022 de 6h30 à 12h00 et le 09 Octobre 2022 de 6h00 à 7h30. Toutes les inscriptions se dérouleront dans un même lieu, à la salle des fêtes de Bellecombe-Chemin des loisirs-Bellecombe-73260 Grand-Aigueblanche dans la limite des dossards encore disponibles.

La mise en place de tarifs progressifs a été instaurée :

- Tranche N°1 : du 15 Juin à 10h00 au 31 Juillet à 00h00
- Tranche N°2 : du 01 Août 00h01 au 06 Octobre 00h00
- Inscription sur place majorée

Annulation d'une inscription

Toute annulation d'inscription doit être faite par courrier (Nâves Ski Nordique-Maison de la montagne de Nâves-73260 La Léchère) accompagné d'un certificat médical motivant la raison de l'annulation. Aucun désistement n'est enregistré par mail, téléphone ou fax. L'annulation devra être faite avant le 01 Septembre 2022.

Le montant du remboursement sera de 50% du prix payé hors frais d'inscription

Aucun remboursement ne sera effectué avant début Décembre 2022.

En cas d'annulation liée à une pandémie de COVID-19, le montant du remboursement sera de 100% du tarif hors frais d'inscription. Les modalités de remboursement feront l'objet d'une communication spécifique.

Les épreuves

La Morel Express : Environ 13kms, 380D+, ne comprend pas de barrière horaire, ni de temps limite. Le départ sera donné à 13h45 le samedi 08 Octobre 2022.

L'Echapeaux Belle : Environ 24 kms, 1260D+, comprenant 1 barrière horaire et un temps limite de 5h30. Le départ sera donné à 8h00 le dimanche 09 Octobre 2022.

La Tournée Générale : Environ 51kms, 3030 D+, comprenant 2 barrières horaires et un temps limite de 11h30. Le départ sera donné le dimanche 09 Octobre 2022 à 6h30.

Le K.V Pelton 1000 : Environ 5kms et 1000D+ dans un temps limite de 2h00. Le départ sera donné le samedi 08 Octobre 2022 à 9h00.

Le K.V Pelton 2000 : Environ 10kms et 2000D+ comportant une barrière horaire et un temps limite de de 4h00. Le départ sera donné à 7h30 le samedi 08 Octobre 2022.

Mégawatt : Combiné Pelton 1000 + Morel Express : Les départs seront respectivement donnés à 8h30 et 13h45 le samedi 08 Octobre 2022.

Gigawatt : Combiné Pelton 1000 + Echapeaux Belle : Les départs seront respectivement donnés à 8h30 le samedi 08 Octobre 2022 et à 8h00 le dimanche 09 Octobre 2022.

Térawatt : Combiné Pelton 1000 + Morel Express + Tournée générale : Les départs seront respectivement donnés à 8h30 et 13h45 le samedi 08 Octobre 2022 et à 6h30 le dimanche 09 Octobre 2022.

La seule condition pour participer aux épreuves des combinés étant de finir le K.V Pelton 1000 dans le temps limite de 2h00. Dans le cas contraire, l'athlète ne saura pas autoriser à prendre le départ des épreuves composant les combinés Mégawatt, Gigawatt et Térawatt.

Retrait des dossards/Inscriptions sur place

Les retraits de dossards et les inscriptions sur place (dans la limite des places disponibles) se feront le vendredi 07 Octobre 2022 de 17h30 à 20h00, le samedi 08 Octobre 2022 de 6h30 à 13h00 et le dimanche 09 Octobre 2022 de 6h00 à 7h30. Ils seront à récupérer à la salle des fêtes de Bellecombe-Chemin des loisirs-Bellecombe-73260 Grand-Aigueblanche.

Le dossard doit être visible en toutes circonstances. Il peut être porté soit à la cuisse soit à la poitrine. Prévoir de se munir d'une pièce d'identité. Prévoir des épingles. Une caution pourra être demandé lors de la prise du matériel de chronométrage

En cas de non départ du participant, il est demandé à ce que le dossard ainsi que le matériel de chronométrage soit remis le plus rapidement possible à une personne de l'organisation afin de ne pas rechercher inutilement des participants sur le parcours qui n'auraient pas pris le départ.

Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance RC pour la durée de l'épreuve.

Individuelle accident :

Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance Individuelle Accident qui couvre les frais de recherche et d'évacuation en France

Douches

Il vous sera possible de prendre une douche. Un espace hommes et femmes sera à votre disposition. Il sera en libre accès et sans surveillance. Il vous sera demandé de respecter les lieux mis à votre disposition pour votre confort. Le service de douche est situé à 200 mètres de l'aire de départ/arrivée à Stade Emmanuel Fresno-Chemin des loisirs-Bellecombe-73260 Grand-Aigueblanche.

Matériel/Equipement

Obligatoire : Pour l'Echapeaux Belle , La Tournée Générale , Gigawatt, Térawatt et les K.V Pelton 1000 et 2000

1 sifflet, une couverture de survie et un coupe-vent.

Les bâtons de marche sont autorisés

Téléphone portable (numéro du P.C course et P.C sécurité fourni dans le « welcome bag »)

Réserve d'eau de 1 litre minimum

Réserve alimentaire (Barres énergétiques par exemple)

Abandon/Rapatriement

Abandon :

Tout concurrent peut abandonner s'il le souhaite. Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de contrôle ou de ravitaillement. Il doit alors prévenir le responsable de poste, qui invalide son dossard. L'organisation peut aussi décider de stopper un concurrent visiblement défaillant.

S'il se trouve dans l'incapacité de rejoindre un point de contrôle, il mettra tout en œuvre pour alerter l'organisation de son positionnement afin que celle-ci prenne les décisions appropriées.

Rapatriement :

Le rapatriement sera décidé en lien avec le P.C course et sera organisé par les responsables de la course s'ils jugent nécessaire de le mettre en œuvre. Tous les concurrents refusant le rapatriement décidé par les organisateurs en continuant la course le feront sous leur entière responsabilité.

Le coureur ne sera plus alors sous le contrôle de l'organisation.

Deux points de rapatriement seront opérationnels :

Parcours Echapeaux Belle : Rapatriement possible à la station de Doucy, point de ravitaillement numéro n°2

Parcours Tournée générale : Rapatriement possible à la station de Doucy, point de ravitaillement n° 2 et au village de Grand-Nâves, point de ravitaillement n° 4.

Service de navette

Un service de navette sera opérationnel pour rapatrier les participants au K.V 1000 et K.V 2000 au point de départ

. Il sera gratuit. Les navettes seront en place à l'arrivée du K.V 1000 au col de La Coche et à la station de

Valmorel pour le K.V 2000.

Ce service est mis en place par l'organisation dans le souci de limiter les déplacements motorisés individuels entre les lieux de départ et d'arrivée.

Il rentre totalement dans une logique de limiter l'impact de notre évènement sur l'environnement en conformité avec les exigences du label « manifestation sportive développement durable »

Sécurité/assistance médicale

Le dispositif prévisionnel de sécurité (D.S.P) sera visible avant le début de la course sous forme d'affichage. Il est en cours de fabrication pour l'édition 2022

Modification du parcours ou des barrières horaires/Annulation de la course

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météorologiques trop défavorables (importantes quantités de pluie et de neige en altitude, fort risque orageux), le départ peut être reporté ou annulé.

En cas de mauvaises conditions météorologiques et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières ou de modifier le parcours prévu initialement.

Disqualification

Un concurrent sera exclu de la course en cas de non-respect du règlement et des consignes de sécurité en refusant d'obtempérer à un ordre du directeur de course, d'un responsable de point de contrôle ou d'un médecin ou d'un secouriste.

L'organisation prendra des sanctions pour tout comportement inconvenant envers d'autres concurrents ou envers l'organisation. La tricherie (coupe de parcours, utilisation d'autres moyens de déplacements que la course à pied, etc...) et le non-respect de l'environnement sont des causes d'exclusion (jet de débris de la part des coureurs mais aussi des accompagnateurs).

Ravitaillement et poste de contrôle

- 4 ravitaillements et 5 points de contrôle pour la Tournée Générale (51kms)
- 2 points de ravitaillement et 4 points de contrôle pour l'Echapeaux Belle (24kms).
- 1 point de ravitaillement et 1 point de contrôle pour la Morel Express (13kms).
- 1 point de ravitaillement et point de contrôle pour les KV Pelton 1000 et 2000.

Des points de contrôle inopinés seront en place tout au long du parcours.

Tournée Générale (51kms) :

4 ravitaillements solides/ hydriques au point kilométrique 9, 15.5, 22 et 36.3.

5 points de contrôle au point kilométrique 9, 15.5, 22, 36.3 et 44.2

L'échapeaux Belle (26kms) :

2 ravitaillements solides au point kilométrique 9, et 15.5

4 points de contrôle au point kilométrique 9, 15.5, 17.8 et 21

La Morel Express :

1 ravitaillement solide et hydrique et 1 point de contrôle au point kilométrique 7.0

K.V Pelton 1000 :

Ravitaillement à l'arrivée (point kilométrique 5.5)

K.V Pelton 2000 :

1 ravitaillement et 1 point de contrôle au col de la Coche, point kilométrique 5.5 et 1 ravitaillement au sommet de Crève-Tête à l'arrivée.

Temps maximum autorisé et barrières horaires

KV Pelton 1000 : Temps maximal : 2h00

KV Pelton 2000 : Temps maximal : 4h00. Barrière horaire : 9h30 (2h00) au point kilométrique 5.5 (Col de la Coche-Arrivée du KV Pelton 1000)

Morel Express : Pas de temps limite donc pas de barrière horaire

Echapeaux Belle : Temps maximal : 5h30 1 barrière horaire : 11h30 (3h30) au point kilométrique 12 (Granges de Charmettes)

Tournée Générale : Temps maximal : 11h30 2 barrières horaires : 12h00 (5h30) au point kilométrique 22.5 et 16h00 (9h30) au point kilométrique 36.3

Lot de bienvenue

Lors de l'inscription, chaque concurrent devra renseigner des éléments concernant le cadeau de bienvenue. L'organisation s'engage à respecter les éléments fournis par chaque participant (ex : taille et forme de tee-shirt...) si l'inscription est enregistrée avant le 31 Juillet 00h00 2022. Après cette date, les cadeaux de bienvenues et/ou finisher pourraient ne pas correspondre aux renseignements fournis par le concurrent.

Les lots de bienvenue seront offerts à tous les participants. Les lots finisher seront remis aux coureurs ayant terminé les courses suivantes :

Pelton 2000 ; Les 3 combinés, la Tournée Générale, l'Echapeaux Belle et la Morel Express. Les lots finisher ne seront remis que sur présentation du dossier.

Palmarès

Le Palmarès des courses « Tournée générale », « L'Echapeaux Belle », « Morel Express » et les Pelton 1000 et 2000 s'établira de la façon suivante :

Seront récompensés :

- 3 premiers scratch Homme et femme
- Les premiers Homme et Femme de chaque catégorie. Pas de cumul possible.

Le palmarès des combinés « Mégawatt », « Gigawatt » et « Téra watt » s'établira de la façon suivante :

- 3 premiers scratch Homme et Femme
- Le cumul sera possible avec les courses « Pelton 1000 » et « Morel Express »

Catégories récompensées

Les catégories récompensées sont les suivantes :

- Cadet
- Juniors
- Espoirs
- Séniors/MO
- M1/M2
- M3/M4
- M5 et avant

Droit à l'image

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. Il autorise sans réserve l'organisation et ses partenaires à communiquer sous forme de newsletters.

Conformément à la loi n° 78-17 « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès (article 34 à 38) de rectification et de suppression (article 26) des données qui vous concernent. Pour l'exercer, vous devez contacter l'organisation et ses partenaires. Vous pouvez également à tout moment demander de ne plus recevoir de mail.

* * * * *